

Selarl Joo-Beldon Faysse
commissaires de justice
7, avenue de Birmingham
69004 LYON - Palais R.21
mail : jbf@huissier-justice.fr
FR7610278073270002033370127
CMCIFR2A
tél. 04 72 10 65 50
joo-beldon-faysse-cdj-69.fr
PAIEMENT SECURISE PAR C.B.

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le VINGT DECEMBRE

Nous, Maîtres Anne-Claire JOO-BELDON et Stéphanie FAYSSE, Commissaires de Justice associés de la SELARL JOO-BELDON - FAYSSE, titulaire d'un office de commissaire de justice sis 7, avenue de Birmingham 69004 LYON, et Maître Marie-Jeanne DHOUTAUT, Commissaire de Justice salarié au sein dudit office, agissant par l'un d'eux soussigné,

A :

CAVOVENTES.FR

A LA DEMANDE DE

Le Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier en copropriété dénommé « LE BOILEAU », situé 30 rue Rachais à LYON 7ème (Rhône), représenté par son Syndic en exercice la Société anonyme CABINET GINET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROANNE sous le numéro 394 123 384 dont le siège social est situé 16, rue Brison, à ROANNE (42300), pris en son établissement secondaire 79, rue Anatole France 69100 VILLEURBANNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Élisant domicile en mon étude,

Ayant pour avocat constitué la SELARL BDMV AVOCATS représenté par Me Corinne MENICHELLI avocat au Barreau de Lyon Toque 763 demeurant 30, rue Servient (69003) LYON

AGISSANT A L'ENCONTRE DE

CAVOVENTES.FR

:

D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lyon en date du 20 juillet 2017

D'un arrêt contradictoire rendu en dernier ressort par la Cour d'Appel de LYON en date du 5 mars 2019, signifiée suivant acte de la SELARL JOO BELDON FAYSSE par acte du 9 mai 2019

D'un arrêt rendu par la Cour de Cassation en date du 13 janvier 2022, exécutoire signifié suivant acte de l'Etude D'HUISSIERS selarl joo beldon faysse demeurant 7 AVENUE DE Birmingham 69004 LYON en date du 10 mars 2022


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

LEQUEL M'EXPOSE :

Que la procédure de saisie immobilière d'un garage simple situé au deuxième sous-sol et portant le numéro 24 (lot n°66), situés 86, cours Gambetta/30 rue Rachais/336 rue André Philipp 69007 LYON doit être poursuivie.

Qu'un procès-verbal descriptif dudit bien doit être dressé avec réalisation de diagnostics techniques, en suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de notre ministère en date du 06/11/2024n ledit commandement demeuré infructueux

C'est pourquoi :

Déférant à cette réquisition je soussigné, Maître Marie-Jeanne DHOUTAUT, commissaire de justice salarié, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée Anne-Claire Joo-Beldon - Stéphanie Fayssse, titulaire d'un office de commissaires de justice associés à la résidence de Lyon (69004), y demeurant 7, avenue de Birmingham,

Me suis rendu ce jour à, **9h30, 86, cours Gambetta/30 rue Rachais/336 rue André Philip 69007 LYON**, sur la parcelle cadastrés Section AE, numéro de plan 147, pour procéder au descriptif et ai fait procéder à l'état de superficie, assisté de

① (société DIAGNOSTIQUEURS ASSOCIES), chargé des relevés techniques.
② serrurier,
③ témoin
④ témoin
⑤ policier.

En leur présence, j'accède au garage, et je réalise alors le présent procès-verbal descriptif

- **Le garage est encombré par divers meubles et objets personnels.**

En l'absence du propriétaire, et les clefs ne m'ayant pas été remises, l'ouverture forcée de la cave a été effectuée par le serrurier préalablement requis à cet effet, en présence de deux témoins requis pour ces opérations.

Syndic de copropriété :

La Société anonyme CABINET GINET, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROANNE sous le numéro 394 123 384 dont le siège social est situé 16, rue Brison, B.P. 263 à ROANNE CEDEX (42301), pris en son établissement secondaire sis à VILLEURBANNE 69100, 47 rue du 4 Août, - 04 78 85 94 17 - g.immobilier@ginet.fr

Désignation du bien saisi :

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « **LE BOILEAU** », situé **86 Cours Gambetta, 30 rue Rachais et 336 rue André Philip à LYON 7ème (Rhône)**, figurant au cadastre de ladite commune sous les références cadastrales **section AE – plan n°147**, pour une contenance de 00ha 10a 26ca,

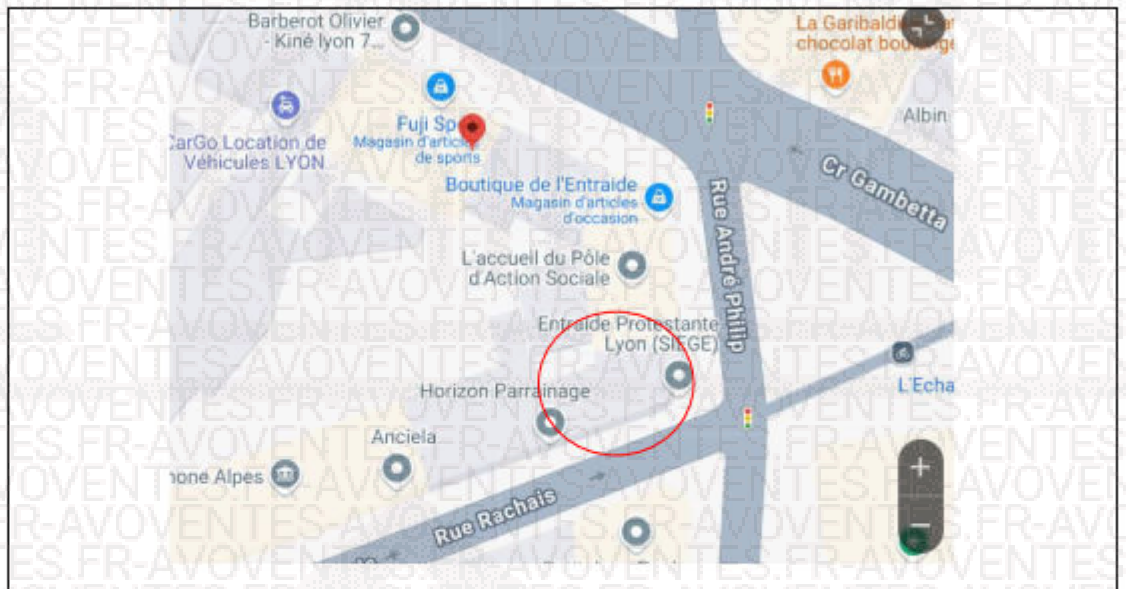
Et constituant le lot de copropriété suivant :

- **Lot numéro soixante-six (66)** consistant en un garage situé au deuxième sous-sol et portant le numéro 24 au plan architectural ;
Avec les 35/10190ème du sol des parties communes générales de l'immeuble

ENVIRONNEMENT DU BIEN SAISI / SITUATION :

Le parking numéro 24 (lot n°66) est situé dans une copropriété dénommée « **LE BOILEAU** » située 86, cours Gambetta/30, rue Rachais et 336 rue André Philip 69007 LYON

Je les localise précisément sur le plan que j'annexe



DESSCRIPTIF DE L'IMMEUBLE

DESSCRIPTIF EXTERIEUR :

Le bien saisi est situé dans un ensemble immobilier en copropriété situé 86, cours Gambetta/30, rue Rachais et 336 rue André Philip 69007 LYON. On accède au garage à l'aide d'une porte métallique automatisée situé au niveau 30 de la rue Rachais



Le garage saisi est situé au niveau -2 et placé comme suit :



La porte basculante métallique est en état d'usage ; s'ouvre et se referme correctement



Le garage est encombré.

Mes constatations étant terminées je me suis retirée à 10h25 après avoir fait refermer les lieux par le serrurier requis à cet effet.

J'ai annexé au présent le dossier de diagnostic technique.

Et de tout ce que dessus, j'ai, commissaire de justice soussigné, fait et rédigé le présent le présent procès-verbal descriptif et de superficie.

Pour servir et valoir ce que de droit.